



ASSEMBLÉE — 41^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 31 : Sécurité de l'aviation et normalisation de la navigation aérienne

PROGRAMMES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SANTÉ DESTINÉS AUX CONTRÔLEURS DE LA CIRCULATION AÉRIENNE

(Note présentée par la République dominicaine)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note de travail contient une proposition d'élaboration de programmes de prévention afin de réduire les problèmes de santé associés aux services ATC chez les plus jeunes contrôleurs de la circulation aérienne et d'améliorer ainsi leur productivité et leur bien-être.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à exhorter les États à mettre en place des programmes de prévention en matière de santé pour le personnel chargé du contrôle de la circulation aérienne de façon à :

- a) accroître la productivité des contrôleurs de la circulation aérienne ;
- b) maintenir l'efficacité des fournisseurs de services de navigation aérienne à un niveau élevé grâce à des contrôleurs de la circulation aérienne en meilleure santé ;
- c) réduire les coûts liés à l'assurance maladie et aux questions connexes dans les organismes ;
- d) permettre aux organismes de respecter le moment et l'âge de départ à la retraite recommandés et de répondre aux besoins en personnel.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte aux objectifs stratégiques Sécurité et Capacité et efficacité de la navigation aérienne.
<i>Incidences financières :</i>	
<i>Références :</i>	Doc 9426, <i>Manuel de planification des services de la circulation aérienne</i> , 1 ^{re} édition, 1984 Doc 9859, <i>Manuel de gestion de la sécurité</i> de l'OACI, 4 ^e édition, 2018.

¹ Version espagnole fournie par la République dominicaine.

1. INTRODUCTION

1.1 Les conditions relatives à l'état de santé général des individus, en particulier à la santé des contrôleurs de la circulation aérienne, sont essentielles au développement et à l'évolution de tous les fournisseurs de services de navigation aérienne. Ces deux éléments, directement corrélés, sont fondamentaux pour que les États membres de l'OACI atteignent l'objectif stratégique en matière de sécurité.

1.2 Vu la dégradation et l'affaiblissement considérables de l'état de santé des contrôleurs de la circulation aérienne ainsi que la baisse de leur durée de vie active dans de nombreux pays, surtout après la pandémie de COVID-19, le schéma ou le lien existant concernant l'état de santé général du personnel chargé de contrôler la circulation aérienne doivent être considérés comme des facteurs essentiels dans la gestion de systèmes structurés et complexes, comme l'aviation civile internationale, et l'élaboration de propositions et de programmes axés sur la prévention et le traitement de sujets relatifs à la santé.

2. ANALYSE

2.1 Le vieillissement et les problèmes de santé liés au travail constituent des facteurs importants de dégradation de l'état de santé des contrôleurs de la circulation aérienne. Il est bien connu que le vieillissement est un processus naturel déterminé par plusieurs éléments et changements non seulement physiques, mais touchant aussi aux stimuli de l'environnement propre aux systèmes de navigation aérienne. Ainsi, à mesure que les services de contrôle de la circulation aérienne évoluent en un système de plus en plus dynamique et complexe, les facteurs liés à ses ressources humaines deviennent eux aussi de plus en plus cruciaux et essentiels.

2.2 Cela étant, malgré les effets du vieillissement sur les performances cognitives, les changements qui se produisent dans la fourniture de services de contrôle de la circulation aérienne et les conséquences des maladies et des troubles dus à la COVID-19, on observe que les cas de cancer, d'hypertension, de diabète et de troubles psychiatriques, entre autres, sont plus fréquents chez les plus jeunes contrôleurs de la circulation aérienne. Ces facteurs touchant la santé des contrôleurs dans de nombreux pays, ainsi que les effets qu'ils pourraient avoir sur l'exploitation, l'efficacité et le développement des systèmes de navigation aérienne, sont donc de plus en plus préoccupants.

2.3 Dans le *Manuel de planification des services de la circulation aérienne*, il est indiqué que « comme dans toutes les autres formes de transport, il est indispensable de fournir certains services à la circulation aérienne pour qu'elle puisse se dérouler d'une manière sûre et ordonnée ». Il est donc essentiel et nécessaire pour les activités de transport aérien de disposer de services de contrôle de la circulation aérienne de façon opportune et pertinente.

2.4 Le terme « services » signifie que, dans toute la mesure du possible, les usagers devraient avoir accès aux services de la circulation aérienne et que toute mesure prise par ces services susceptible d'entraver l'intention de quiconque s'en sert est justifiée dans le seul cas où l'amélioration des services profite à la majorité des usagers. Sur cette base, il est impératif que les facteurs de la détérioration de l'état de santé des plus jeunes contrôleurs de la circulation aérienne soient évalués dans les meilleurs délais et, surtout, que des programmes de prévention et d'atténuation soient mis au point en ce sens.

2.5 La question est aussi traitée dans le *Manuel de gestion de la sécurité* (Doc 9859) : « La gestion de la sécurité doit aborder la manière dont les humains contribuent, tant positivement que négativement, à la sécurité de l'organisation. Les facteurs humains visent à permettre de comprendre comment les humains interagissent avec le monde et quelles sont leurs capacités et limites, et à influencer l'activité humaine pour améliorer la façon dont les humains effectuent leur travail. En conséquence, la prise

en considération des facteurs humains fait partie intégrante de la gestion de la sécurité et est nécessaire pour comprendre, identifier et atténuer les risques ainsi que pour optimiser les contributions humaines à la sécurité des organisations. »

2.6 Chaque système de navigation aérienne est appelé à examiner ces variables par rapport à l'état de santé général de ses contrôleurs de la circulation aérienne et à la mesure dans laquelle la santé des individus plus jeunes est touchée.

2.7 Il est essentiel de maintenir un lien et un équilibre positifs pour le personnel du secteur de l'aviation sur des sujets tels que la santé physique et mentale, de bonnes conditions de travail, l'efficacité, la qualité de vie ainsi que l'essor et la durabilité de services de la circulation aérienne efficaces.

— FIN —